

info@geneverando.ch
www.geneverando.ch



Rapport annuel 2014 Assemblée générale 2015



Billet du Président

Devenu membre de GenèveRando en 2013 et président en 2014, je me suis posé la question: comment y suis-je arrivé ?

Je commençais à faire des balades déjà jeune, probablement dès l'âge de 5 ans mais c'était loin d'être un plaisir. Les dimanches après-midi après le repas et l'école du dimanche, toujours bien habillé, même avec cravate, j'étais forcé de me promener le long de notre rue et faire un tour, sans jamais quitter les trottoirs (nos chaussures devaient rester propres). Je cherchais n'importe quelle astuce pour ne pas y aller ; je m'habillais lentement ; je marchais loin derrière mes parents, je voulais me porter malade mais sauf les maladies normales d'un enfant, j'étais rarement malade. Peu à peu mes trois plus jeunes frères se joignirent au cortège mais aucun de nous prenait plaisir dans cette tâche. Mon seul soulagement était qu'un de mes frères marchait si lentement que nous devions nous asseoir assez souvent pour l'attendre.

Nos vacances chez mes grand parents et dans les cottages du Lake District ou fermes de Devon offraient la possibilité de marcher dans la campagne loin des yeux curieux de nos voisins. Mais les sorties forcées en ville se traduisaient par un manque d'intérêt total pour cette activité. Finalement je me suis laissé convaincre par des amis de classe à faire des sorties.

A l'époque il était à la mode de compléter une marche de 80 kilomètres – pourquoi je ne sais pas. Avec cinq camarades nous avons pris l'autobus et sommes descendus après un trajet de 80 km. Nous avons tenté tout simplement de retourner chez nous en suivant la route du bus. Notre planning était nul. Bien sûr nous avons pris des sandwiches, mais rien à boire ; au lieu de partir le matin nous avons commencé à marcher à 10 heures du soir. Après avoir marché 50 kilomètres en 10 heures et souffrant d'avoir des cloques plus grandes que nos pieds, j'ai jeté l'éponge avec trois de mes camarades. Les deux autres ont continué une dizaine de kilomètres. De nouveau cette randonnée ne m'a apporté aucun plaisir. Plus tard après plusieurs tentatives à dormir en montagne dans des tentes perméables ainsi que le manque de vêtements chauds m'ont convaincu que ce n'était pas mal de regarder les montagnes de loin.

Et c'est avec ce sentiment négatif que je commençais mes études à l'université de...

Paul Everett
président

Table des matières

Billet du président	3
Table des matières	4
Ordre du jour de l'assemblée générale du 13 juin 2015	5
Rapport du président	6
Rapport technique	8
Rapport de la coordinatrice des courses	9
Rapport de la trésorière	12
Comptes 2014	14
Rapport des vérificateurs aux comptes	17
www.geneverando.ch	18
Rapport des dimanches à pied	19
Procès-verbal assemblée générale 2014	21
Statuts	24



Courriel : info@geneverando.ch
Site internet : www.geneverando.ch
Adresse postale : GenèveRando, 1200 Genève

© Reproduction même partielle interdite sans notre accord
Impression : imprimerie Minute - Genève
Imprimé sur papier RecyStar nature blanc recyclé



42^e Assemblée Générale de GenèveRando Samedi 13 juin 2015 à 10h00

à la salle communale Adrien Lachenal , 1290 Versoix

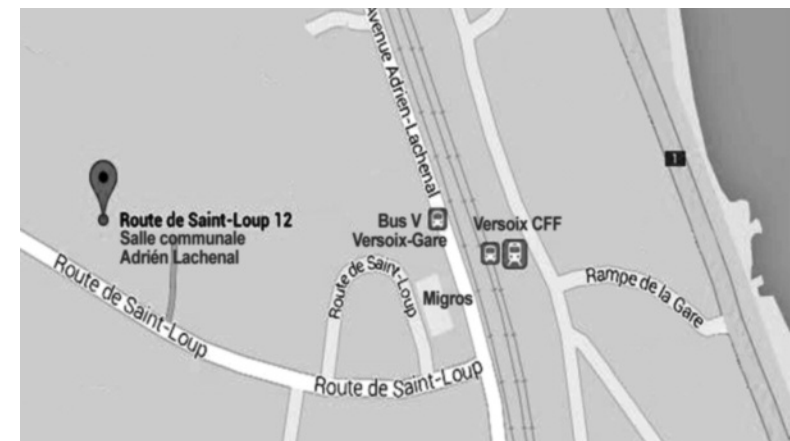
Ordre du jour

1. Désignation des scrutateurs
2. Adoption du PV de l'AG du 24 mai 2014
3. Rapport du président
4. Rapport de la coordinatrice des randonnées
5. Rapport de la trésorière
6. Comptes 2014
7. Rapport des vérificateurs aux comptes
8. Discussion sur ces rapports, approbation et décharge au comité sur les rapports et comptes 2014
9. Elections comité et vérificateurs aux comptes
10. Fixation de la cotisation 2016
11. Rapport technique
12. Présentation projet d'organisation entre GenèveRando et l'Etat de Genève
13. Propositions individuelles (selon l'article 14 des statuts, elles doivent parvenir à la présidence au moins 15 jours avant l'assemblée)

Accès par transport publics :

Train : Genève – Cornavin départ 09 : 03

Bus V : Genève – Cornavin départ 08 : 36



Rapport du président pour l'exercice 2014

Notre comité se compose de Paul Everett, Christiane Linemann, Edgard Gindrat, Germaine Gusthiot, Margrit Gugelmann, Lucy Hebler, Stéphanie Portal et Sigirid Melanchthon ainsi que de Patrick Maurer jusqu'à sa démission en octobre 2014.

Pendant ma première année comme président j'ai pu compter sur un comité expérimenté et très enthousiaste dont les membres ont organisé, les finances, la publicité, la communication et les manifestations. Bref, sans leur appui GenèveRando n'existerait pas. Nous nous sommes réunis à six reprises pendant l'année et restés en contact par courriel/téléphone.

Le comité, à travers ses membres, est régulièrement en contact avec l'association Suisse Rando, et est présent lors de la conférence des présidents et l'assemblée générale.

Le comité a rencontré à plusieurs reprises des membres des autotrités cantonales afin d'établir le nouveau partenariat avec l'Etat de Genève.

Des membres du comité ont également représenté notre association lors des assemblées générales des sections valaisanne, vaudoise, neuchâteloise, fribourgeoise et jurassienne ; permettant ainsi de resserrer les liens. Des randonnées en commun ont ainsi pu être organisées grâce à ces contacts.

Paul et Christiane ont participé en 2014 à la conférence des Président-e-s et responsables techniques des associations cantonales romandes qui s'est déroulée à Porrentruy sous la conduite de Jura Rando. Ce fut l'occasion de débattre de différents problèmes rencontrés par chacun comme la reconnaissance de la langue française lors des rencontres nationales. En 2015, c'est à Genève Rando que revient le privilège de l'organiser.

Randonnées

Dans le cadre des randonnées Christiane a organisé en 2014, avec la collaboration des Samaritains, un cours de sauvetage axé sur la marche.

Je tiens à faire trois remarques concernant 2014.

- L'introduction de randonnées hors programme papier, qui sont annoncées via notre site et notre newsletter.
- Une belle réussite pour nos courses 4 étoiles, sur les 5 proposées, une seule a

dû être annulée. Nous continuerons à les proposer en espérant avoir de plus en plus de participants.

- Pour 2015, nous allons proposer plus de sorties « tranquilles » pour nos membres qui aiment toujours aller en montagne mais à un rythme moins soutenu.

Il ne faut jamais oublier le dévouement et le travail de nos chefs et adjoints de course en préparant et menant les randonnées et je profite de cette occasion pour les en remercier.

Finances

Nos finances restent stables et vous recevrez les détails de Germaine. Comme toujours un certain nombre de membres quitte notre association chaque année pour des raisons différentes mais ces départs sont compensés par l'arrivée de nouveaux membres qui sont attirés par notre programme de randonnées, des recommandations et notre publicité.

Site internet

Un nombre de plus en plus grand d'entre vous attend avec impatience les photos réalisées par nos nombreux photographes ainsi que la newsletter.

Technique

Suite à la démission de notre chef technique Patrick Maurer, Paul assure, par intérim, cette fonction. L'entretien du balisage (indicateurs jaunes) des 350+ kilomètres de sentiers dans notre canton est une tâche très importante pour GenèveRando.

Dimanches à pied

Ces sorties ont toujours un grand succès grâce au fabuleux programme mis en place par Martine Pasche.

C'est une année bien remplie qui s'achève et c'est avec confiance que nous abordons 2015.

Paul Everett
président

Rapport technique pour l'exercice 2014

Depuis octobre 2014, GenèveRando se retrouve sans chef technique suite à la démission de Patrick Maurer. C'est Paul qui assure la continuité du balisage ainsi que le maintien des relations avec le DETA et Suisse Rando.

GenèveRando et le DETA se sont réunis à plusieurs reprises pour élaborer une nouvelle convention, plus en adéquation avec les attentes de l'Etat et de Suisse Rando. Le projet résultant de ces discussions vous sera présenté lors de notre prochaine assemblée générale.

Le contrôle du balisage est effectué, comme toujours, par Agnès Minder, Zora Tariket et Jean-Philippe Molard. Deux nouveaux baliseurs se sont présentés durant l'année : Valérie Mitchel et Daniel Sandoz.

Jean-Claude Cima continue à nous donner de précieuses informations lors de ses nombreuses sorties dans la campagne genevoise.

La tâche que j'ai assumé inclut l'amélioration du balisage en essayant de :

1. Mettre la signalisation en place surtout en forêt pour éviter que les randonneurs sans sens de l'orientation s'égarer.
2. Corriger les temps de marche quand ils ne sont pas justes.
3. Vérifier que les destinations indiquées sur un poteau se réfèrent à la prochaine jonction.

Eventuellement, nous allons étudier les possibilités de proposer des variantes non goudronnées avec l'intention d'augmenter le réseau naturel à 45% (aujourd'hui 40%) et d'étudier avec l'Etat la possibilité d'introduire de nouveaux itinéraires.

Cette année, grâce au travail de Jean Claude Cima, nous avons payé (avec les fonds reçus de Suisse Rando) l'installation de trois tableaux panoramiques sur la balade viticole à Chouly, Choulex et Soral.

Parmi les autres travaux effectués, il faut mentionner la réalisation du passage de la Donzelle sous le chemin de fer à la Plaine, avec les coûts partagés entre les CFF, l'Etat de Genève et les communes ; des discussions ont eu lieu entre le DETA et le département de la Haute Savoie pour mettre en place un balisage sur le sentier transfrontalier Jussy – Gy par Veigy- Foncenex.

Le 17 juin 2014 Genève recevait et organisait l'excursion technique de Suisse Rando.

Paul Everett

Rapport de la coordinatrice des courses

C'est le moment de revenir sur quelques points forts de l'année 2014. Au programme, il y avait 10 sorties et un mini-séjour raquettes, 8 séjours et 38 randonnées sur une journée. Vous avez été 1352 à y participer, soit 22 de moins qu'en 2013.

7 randonnées ont été annulées en raison d'une météo capricieuse.

Sur les 5 sorties 4 étoiles proposées, une seule a dû être annulée, manque de participants. Ce n'est jamais de gaieté de cœur que les responsables annulent leur course, mais principalement en raison d'une mauvaise météo qui peut compromettre la sécurité des participants, et très rarement pour un manque de participants.

Cette année aura vu nos membres s'aventurer en terres étrangères à 4 reprises. Paul emmena un petit groupe à la découverte de l'Ecosse avec, au menu, averses, nuages, brouillard, soleil et comme dessert l'ascension du Ben Nevis. Changement de décor avec Walter qui proposa une ballade dans le parc naturel des ballons des Vosges. Beau temps, parcours variés, belles rencontres avec les autochtones.

En septembre, découverte de Berlin sous la houlette d'une véritable berlinoise Sigrid, qui a partagé avec 16 personnes son attachement à sa ville. L'aventure a commencé avec le voyage en train de nuit. Petit déjeuner au sommet de la tour de la télévision, avec une vue magnifique et un verre de champagne pour bien débiter ce petit séjour. Un programme très varié entre promenades citadines et découvertes des alentours, le tout imprégné d'histoire.

Enfin pour clôturer ces intrusions en pays étrangers, 12 personnes sont parties à Londres retrouver Christophe. Ce dernier nous a fait découvrir un Londres inattendu en dehors de l'agitation urbaine, agitation que nous retrouvions avec plaisir le soir en allant dîner au restaurant.

N'oublions pas pour autant les séjours proposés en Suisse. Jean-Philippe est parti avec un groupe de raquetteurs aguerris dans l'Entlebuch, belle météo, et bonne ambiance. Plus tard dans l'année ; Jean-Philippe fera découvrir le Niesen avec un parcours modifié en raison de la mauvaise météo, et la région de Ber-

gün dans les Grisons, cette fois ci avec le beau temps et une luminosité exceptionnelle.

Pour la nuit de la randonnée, Grégoire proposait un circuit à la découverte de l'absinthe et de ses dérivés. Dégustations et rencontres avec des distillateurs, une conteuse et la pluie en toile de fonds. Superbe ambiance nocturne même sans la présence de Dame Lune.

En quelques lignes, un bref résumé de randonnées sur une journée :

En janvier, Yvonne et Christiane rendirent hommage à Juliette en emmenant 25 participants lors de la traditionnelle course aux Carroz, qui commença sous sa houlette et firent de même lors de la rencontre avec les randonneurs de Péronnas en mai. C'est notre manière de ne pas oublier Juliette et de perpétuer ce qu'elle avait mis en place avec tant de générosité.

C'est lors d'une randonnée raquettes, en février, que Philippe Campos a quitté le navire suite à un arrêt cardiaque. Cette randonnée restera gravée dans les esprits de tous les participants et je tiens par ces quelques lignes à les remercier pour leur dignité et leur soutien aux responsables et adjoints lors de cette tragique journée.

En mars, Walter et Yvonne font un tabac avec leur parcours de Hermance à Veigy-Foncenex avec 85 personnes, et comme récompense une garden party offerte par une de nos membres.

En avril Martine et Catherine P. font un saut de puce entre l'Arve, le ruisseau des marais et la Drize avec 48 personnes, un exploit !

En septembre, Irmgard bénéficiera d'une excellente météo pour sa sortie au col de Balme avec un nombre restreints de participants, mais tous des passionnés.

Voilà un bref résumé des randonnées proposées.

En février, des responsables et adjoints suivaient, sur une journée, un cours de samaritain spécialement conçu pour les randonneurs. A ce jour, la majorité l'a suivi et pour les autres, ce n'est qu'une question de temps et de disponibilité.

En mai et en juin, 5 responsables de courses participaient à un cours ESA, (éducation sportive pour adultes) pour l'un à Sugiez et à Trient pour les autres. Cela fait partie de la formation de chef de course.

Le traditionnel repas des adjoints et responsables ainsi que des membres du comité a eu lieu en juin. C'est l'occasion de se retrouver autour d'une table et de partager nos expériences.

En septembre, séance de consolidation avant l'impression du programme de l'année suivante. C'est l'occasion de se trouver une adjointe et de répartir au mieux les randonnées proposées. Une fois cette séance terminée, la finalisation du programme peut commencer.

Pour terminer, un grand merci à tous les responsables et adjoints qui nous proposent chaque année de nouvelles découvertes et, également un grand merci à vous chers membres de GenèveRando pour votre participation enthousiaste.

Christiane Linemann
coordinatrice des courses

Rapport de la trésorière sur l'année 2014

Les comptes de l'année 2014 présentent un résultat bénéficiaire de Fr. 2'252.39.

Mais, comme le bilan le montrait à fin 2013, la provision pour manifestations constituée pour le 40ème anniversaire de GenèveRando n'avait pas été utilisée dans sa totalité : il restait un solde de Fr. 7'972.15, devenu sans objet. Elle a donc été dissoute. Cette dissolution a amélioré de ce montant les produits 2014 de GenèveRando. Sans cette dissolution, l'année aurait donc accusé un solde déficitaire de Fr. 5'719.36. Ce résultat n'a cependant rien de préoccupant car en 2014 nous avons pris en charge un déficit accumulé des « Dimanches à pied » de l'ordre de Fr. 5'000 qui a grevé nos résultats. Il faudra cependant veiller à l'avenir à ce que les recettes et dépenses de randonnées soient un peu mieux équilibrées de manière à globalement ne pas engendrer de perte, même minime, mais plutôt un léger bénéfice.

En 2014, comme pour les années précédentes, nous avons reçu un montant de Fr. 24'000 de l'Etat de Genève pour le travail d'entretien du balisage de nos sentiers. Ce montant est normalement reversé dans son intégralité au chef technique qui a justement pour mission d'assumer cet entretien. Notre nouveau chef technique Patrick Maurer, qui avait remplacé Jean-Claude Cima à l'œuvre pendant de nombreuses années, a déjà donné sa démission en automne de telle sorte qu'il n'a pas été rémunéré pendant les trois derniers mois de l'année. Durant cette période, l'entretien a été assumé bénévolement par notre président, Paul Everett. La différence entre le montant reçu et les versements à Patrick Maurer ne peut pas être normalement considéré comme un produit de GenèveRando, tout au moins provisoirement. Nous avons donc transféré ces Fr. 6'000 dans un Fonds balisage, qui sera utilisé ultérieurement pour couvrir des frais liés au balisage.

La situation financière de GenèveRando est particulièrement saine puisque l'association a une trésorerie de près de Fr. 300'000 et pratiquement aucune dette. Comme chaque année elle a reçu en 2014 un versement de Suisse Rando, versement que nous avons porté dans le Fonds Suisse Rando qui figure au passif du bilan. Ce fonds sert à couvrir des dépenses visant au développement de la randonnée. Nous donnons séparément le mouvement de ce Fonds ainsi que le détail des dépenses qu'il a servi à couvrir.

Le bouclage des comptes 2014 a été préparé en collaboration avec l'ancien trésorier, Edgard Gindrat, qui m'a également assistée durant toute cette année pour la gestion de la comptabilité de notre association. Ses conseils m'ont été particulièrement utiles et je l'en remercie infiniment.

Comme notre trésorier l'avait déjà relevé à fin 2013 le développement de notre association et de ses activités rend la comptabilité plus complexe. La question qu'il se posait de savoir s'il ne conviendrait pas de passer à une comptabilité en partie double, acheter ou pas un logiciel comptable plus évolué ou adapter notre logiciel actuel pour faciliter la tenue des comptes et l'établissement du bilan, se pose avec une acuité accrue. Il faudra prendre une décision en 2015 afin de pouvoir commencer l'année 2016 sur de nouvelles bases plus solides.

Pour rester encore un peu dans les chiffres, nous avons le plaisir de vous annoncer que GenèveRando a atteint en septembre 2014 le nombre record de 545 membres (dont 28 couples) et 18 membres collectifs (communes). Il s'agit d'un développement réjouissant que nous désirons voir se poursuivre.

Et justement, le meilleur moyen pour faire connaître notre association restant, malgré Internet, le bouche à oreilles, nous vous remercions d'avoir contribué à cette augmentation d'effectif et nous nous permettons de compter encore sur vous à l'avenir pour assurer notre progression.

Germaine Gusthiot
trésorière

Compte de profits et pertes de l'année 2014

	2014	2013
	CHF	CHF
Produits		
Cotisations des membres	21'150.00	18'870.00
Abonnement journal "Randonnée"	2'496.00	2'331.00
Recherche de fonds	350.00	700.00
Part aux recettes de Suisse Rando	66'453.90	70'418.00
Etat de Genève : versement pour balisage	24'000.00	24'000.00
Produits des randonnées	93'265.35	70'164.60
Recettes manifestations	4'353.00	6'462.00
Produits financiers	117.25	244.30
Dépenses portées à la provision pour manifestations	0.00	9627.85
Dissolution de la provision pour manifestations	7'972.15	0.00
Dépenses portées au Fonds Suisse Rando	32'630.70	6'790.07
Total des produits	252'788.35	209'607.82
Charges		
Paiement journal "Randonnée" à Suisse Rando	2'080.00	2'236.00
Dépenses randonnées	100'005.23	63'329.29
Dépenses coordination randonnées	6'059.02	4'183.60
Dépenses manifestations	9'002.10	14'667.30
Dépenses mandats publics	18'000.00	24'500.00
Dépenses communications externes	1'447.20	3'571.25
Frais de représentation	4'712.00	4'198.00
Frais généraux du comité	1'727.60	2'301.45
Charges administratives	574.65	443.00
Frais postaux	1'843.56	1'783.86
Utilisation de la provision pour manifestations	0.00	9'627.85
Utilisation du Fonds Suisse Rando	32'630.70	6'790.07
Dotations du Fonds Suisse Rando	66'453.90	70'418.00
Dotations du Fonds balisage	6'000.00	0.00
Total des charges	250'535.96	208'049.67
Résultat bénéficiaire de l'année	2'252.39	1'558.15
	252'788.35	209'607.82

Bilan au 31 décembre 2014

	31.12.14	31.12.13
	CHF	CHF
Actifs		
Postfinance	242'218.54	221'590.45
Banque Cantonale de Genève	14'666.15	14'663.20
Banque Migros	38'182.20	38'168.30
Liquidités	295'066.89	274'421.95
Charges payées d'avance	800.00	0.00
Produits à recevoir	12'000.00	1'083.90
Actifs transitoires	12'800.00	1'083.90
Total des actifs	307'866.89	275'505.85
Passifs		
Charges à payer	1'951.60	
Produits reçus d'avance	19'220.00	
Engagements	21'171.60	22'914.00
Provision pour manifestation	0.00	7'972.15
Provisions	0.00	7'972.15
Fonds Suisse Rando	210'724.91	176'901.71
Fonds balisage	6'000.00	0.00
Fonds	216'724.91	176'901.71
Total des engagements, des provisions et des fonds	237'896.51	207'787.86
Fortune de l'association :		
Etat au 1er janvier	67'717.99	66'159.84
Résultat bénéficiaire de l'année	2'252.39	1'558.15
Etat au 31 décembre	69'970.38	67'717.99
Total des passifs	307'866.89	275'505.85

Mouvement du Fonds Suisse Rando en 2014

Solde au 31 décembre 2014	176'901.71
Versement de Suisse Rando	66'453.90
Total	243'355.61

Utilisation

24.01.14	Formation File maker	190.00	
28.01.14	Cours avalanche	130.00	
28.01.14	Achat imprimante	159.95	
10.03.14	Mise-à-jour logiciel	971.95	
10.03.14	Déplacement comptable Berne	142.60	
28.03.14	Diaporama TPG	2'052.00	
29.04.14	Publicité Le Courier	756.00	
05.05.14	Rapport annuel AG 2014	1'791.70	
20.05.14	Formation ESA	1'647.50	
20.05.14	Formation Samaritains	2'240.00	
26.05.14	Dépliants DAP	2'149.00	
04.11.14	Programme annuel	3'900.00	
15.12.14	Panoramas Balade Viticole	16'500.00	
	Total	32'630.70	-32'630.70

Solde au 31 décembre 2014	210'724.91
----------------------------------	-------------------

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

de

GENEVERando, Genève

pour l'année 2014

Chères amies, chers amis de GenèveRando,

Conformément au mandat que vous nous avez confié lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 mai 2014, nous avons vérifié le bilan et le compte de profits et pertes de l'année 2014 de notre association.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au trésorier et au comité. Notre mission consiste, à l'aide de notre vérification, à exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

Nous avons pu nous assurer, sur la base de nos travaux, de la conformité de la comptabilité avec le bilan et compte de profits et pertes, qui présentent correctement la situation de l'association. Tous les justificatifs des écritures ont été mis à notre disposition. Nous remercions vivement notre trésorière, Mme Germaine Gusthiot, pour la bonne tenue des comptes, à laquelle nous associons M. Edgard Gindrat, ancien trésorier, pour l'assistance qu'il lui a apportée en 2014.

L'année 2014 se solde par un excédent de produits de Fr. 2'252. Il vous est proposé de porter ce résultat bénéficiaire en augmentation de la fortune de l'association qui passe ainsi à Fr. 69'970.

En conclusion de notre vérification nous vous recommandons d'approuver les comptes qui vous sont soumis et d'en donner décharge à la trésorière.

16 avril 2015

Les vérificateurs :

Agnes Minder
1^{ère} titulaire

Claude Guignard
2^{ème} titulaire

WWW.GENEVERANDO.CH

Rapport année 2014

www.geneverando.ch

Notre site internet est notre principal outil de communication vers nos membres mais également vers ceux qui souhaitent le devenir. Chaque jour ce sont entre 150 et 250 visites qui sont enregistrées (soit plus de 70'500 sur l'année).

<http://membres.geneverando.ch/2015/15photos.html>

Les pages les plus consultées étant les fiches des courses avant mais surtout après la sortie afin de voir les photos que l'on ait ou non participé à la randonnée. Merci aux gentils photographes qui nous font partager leurs prises de vue.

www.geneverando.ch/report/balisage/cheftechnique.html

Sur la page de notre chef technique, vous trouvez des informations sur les chantiers en cours, les interruptions d'itinéraires et vous avez la possibilité de nous annoncer un défaut constaté dans le balisage.

La principale amélioration pour 2015 sera l'introduction du formulaire d'annonce des dégâts à droite des pages les plus vues. N'hésitez pas à nous renseigner; nous agissons rapidement afin de répondre au principe de la tolérance zéro.

<http://association.geneverando.ch/benevoles/index.html>

Sur la page des coups-de-main, vous pouvez découvrir comment apporter votre aide à la vie de votre association.

Mises sous pli, stands et accueil lors de manifestations ne sont possibles que grâce à l'engagement de nos membres.

Nouvelles GenèveRando

Chaque fois que cela est nécessaire, un courriel est envoyé à plus de 500 destinataires. Photos, adaptation des sorties, tout y passe. Si vous ne le recevez pas encore, il n'est pas trop tard pour en faire la demande à sigrid@geneverando.ch

De même, si vous organisez ou participez à une manifestation sur Genève, n'hésitez pas à nous informer, nous l'intégrerons volontiers dans un prochain envoi.

Sigrid Melanchthon
webmastrice

Rapport dimanches à pied pour l'exercice 2014

Bon pied, bon œil, les dimanches à pied sont organisés par GenèveRando pour le plaisir de marcher et de découvrir autrement la Cité.

« *La marche n'est-elle pas le meilleur remède pour l'homme ?* » disait Hippocrate, il y a près de 2000 ans. On sait aujourd'hui que marcher régulièrement améliore l'état de santé général, la condition physique et l'esprit de chacun.

Les visites thématiques ont lieu d'avril à octobre, chaque 3ème dimanche des mois d'avril à octobre. En 2014, **15 balades à pied, urbaines et originales** ont été guidées par des spécialistes et des guides curieux. Elles ont permis aux citoyens du bassin franco-valdo-genevois ou d'ailleurs de déambuler dans la ville sur des chemins de traverse originaux et de découvrir des coins de grandes natures même au cœur de la ville.

Participations :

582 participants se sont inscrits à la manifestation.

Les visites sont gratuites et organisées par tous les temps.

Les groupes sont d'environ 20-25 personnes officiellement mais au fil des ans, les groupes sont souvent plus grands. Les parcours sont faciles, idéal pour tous publics, dès 12 ans. Les visites ont une durée de 2h à 3h.

La visite qui a remporté le plus de succès a été les « Cadrans solaires » de Rafael Matos-Wasem avec 48 inscrits.

On constate que malgré les inscriptions certaines personnes ne viennent pas à la balade mais ne se désinscrivent pas. Le manque est très souvent compensé par les personnes qui viennent sans inscription, suite à un article paru dans les journaux quotidiens et sur "Signé Genève".

Les visites sont majoritairement suivies par des femmes, cependant le public au fil des années se rajeunit et se masculinise. Bienvenue aux Messieurs toujours plus nombreux. Les participants apprécient la qualité des guides, la gratuité de la manifestation, les groupes abordables et le lien social proposé.

Les +

Les visites liées à la Flânerie littéraire en vieille ville, les parcs et places et la tradition viticole ont bien marché. La visite Genève et sa tradition viticole a été un succès car elle était très conviviale. Le guide avait préparé des quizz ludiques sur le sujet et une dégustation des vins de la région a été faite au jardin Botanique sous le soleil et en bonne compagnie. La visite sur les contes genevois et les places ont très bien fonctionné.

Les -

Les visites sentiers culturels ont eu beaucoup d'inscrits, mais beaucoup de désinscriptions avant la visite. Parfois, cela a été lié au temps pluvieux d'octobre. D'autre part, il n'est pas judicieux de doubler les visites (2x quartier des Tranchées, 2x les organisations

internationales). On remarque également que les participants préfèrent les visites plus originales avec des thématiques plus particulières.

Communication :

Les flyers ont été distribués à l'arcade d'information du pont de la Machine, à l'office du tourisme, aux membres GenèveRando et dans les points info de la Ville de Genève.

Une information a été faite par email et un encart a été mis dans Le Courrier. Le budget ne nous permet pas de communiquer via l'affichage vert ou sur d'autres supports. Cela fonctionne bien par le bouche à oreilles et le fichier d'adresse composé depuis 2007. Ce qui est un plus ce sont les articles ou les rappels dans la rubrique agenda de la Tribune de Genève.

Partenaires 2014 :

- Quatre des 15 visites proposées – Sentiers culturels - ont été financées par le service de la promotion culturelle de la Ville de Genève. Les visites en anglais proposées en 2013 n'ont pas été reconduites. Seuls les guides (Fr. 350.-) sont pris en charge, pas de participation aux frais globaux. Une visite coûte en moyenne Fr. 850.-, si on englobe tous les frais (graphisme, impression, administration, web, etc)
- Nous avons toujours un partenaire de cœur. Les Bains de Cressy ont offert des entrées à prix réduits aux participants des DAP (entrée à Fr. 10.- au lieu de Fr. 22.-) sous présentation d'un bon remis lors de la balade. 20 personnes ont profité de cette offre en 2014, participation en baisse mais selon le directeur M. Da Roxa, toutes les prestations des Bains étaient en baisse en 2014.
- La Loterie Romande nous a financé à hauteur de Fr. 10'000.- pour organiser les DAP 2014.
- Nous avons été soutenu par GE200.ch, lors des festivités de la célébration de l'entrée de Genève dans la Confédération et avons fait un parcours Genève Running Tours. Ce parcours s'est fait en courant sur 7 km. Seules 5 personnes ont participé.

Martine Pasche,
responsable DAP

Procès-verbal de la 41^e assemblée générale Le 24 mai 2014 à Satigny - GenèveRando, 1200 Genève

La séance est ouverte à 10h05 par Christophe Schulé. Il souhaite une cordiale bienvenue aux 76 membres et 5 invités présents à la salle communale de Satigny.

Il relève la présence de Madame Nadia Constantinidi et Monsieur Jean-Claude Cima qui sont membres d'honneur de notre association. Nous avons également le plaisir d'accueillir Madame Adèle Thorens, conseillère nationale et vice-présidente de Suisse Rando, Monsieur Patrick Fouvy représentant du canton de Genève. L'association cantonale de Fribourg est représentée par son président Monsieur Jean-Claude Cuennet et sa compagne, celle de Vaud par Bernard Perrin, son président.

Une quinzaine de nos membres parmi lesquels Martine Pasche, responsable des DAP, se sont excusés de ne pas pouvoir être avec nous aujourd'hui. De même, parmi les 45 communes invitées, 5 ont pris le soin de s'excuser.

L'assemblée se recueille quelques instants pour nos membres décédés en 2013 avec une pensée particulière pour Madame Juliette Boschetti qui fut responsable de course pendant plus de 15 ans, Monsieur Jean Duvernay qui fut également responsable de course pendant de nombreuses années et Monsieur Philippe Campos, membre de notre association, tragiquement décédé d'un arrêt cardiaque lors de l'une de nos randonnées raquettes.

1. Jacques Lafitte et Jean-Philippe Mollard sont désignés comme scrutateurs.
2. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 avril 2013 (pages 21 à 23 du rapport 2013) est adopté à l'unanimité.
3. Rapport du président
Après s'être excusé pour l'omission de Sigrig Melanchthon dans la composition du comité, Christophe Schulé reprend les points essentiels de son rapport disponible aux pages 5 à 7 du rapport annuel 2013
4. Rapport du chef technique
Jean-Claude Cima détaille certains points de son rapport. Ensuite Patrick Maurer, chef technique depuis le 1er janvier 2014, nous fait part de ses premières expériences.
5. Rapport du trésorier
Edgard Gindrat nous expose la bonne santé financière de notre association avant de revenir sur la nécessité d'une réflexion en vue d'un passage à une comptabilité double. Il s'excuse pour le brassage qui a eu lieu dans les civilités suite à une erreur de manipulation. Après 8 ans dans ce poste qui lui a apporté beaucoup de satisfaction, il passe la main à Germaine Gusthiot.
6. Comptes 2013 et budget 2014
Ces comptes sont disponibles aux pages 14 et 15 de notre rapport annuel 2013 et ne demandent pas d'explications supplémentaires.
7. Rapport des vérificateurs aux comptes
Claude Guignard nous donne lecture de ce rapport.
8. Rapport de la coordinatrice des randonnées
Christiane Linemann revient sur le décès de Juliette Boschetti qui laisse un manque difficile à combler. Elle nous rapporte également quelques anecdotes vécues lors des courses 4 étoiles de l'année 2013.

9. Discussion sur ces rapports, approbation et décharge au comité sur les rapports et comptes 2013
La parole n'est pas demandée par l'assemblée. Les rapports et la décharge sont accordés à l'unanimité.
10. Elections comité et vérificateurs aux comptes
Christophe Schulé revient sur le départ du comité de Jean-Claude Cima, membre fondateur, membre du comité pendant 26 ans sur 3 différentes périodes et membre d'honneur depuis 2004, il fut jusqu'au 31 décembre 2013, notre chef technique. Afin de le remercier de son engagement de chaque instant pour notre association, il lui remet aujourd'hui des bons SportXX et une bouteille de whisky écossais.
Edgard Gindrat est élu à l'unanimité pour un 4ème mandat.
Margrit Gugelmann est élue à l'unanimité pour un 2ème mandat.
Lucy Hebler est élue à l'unanimité pour un 2ème mandat.
Stéphanie Portal qui fonctionne déjà comme responsable des coups-de-main accepte de rejoindre le comité pour un 1er mandat et est élue à l'unanimité.
Paul Everett nous dit quelques mots sur sa volonté de resserrer les liens avec le canton, de mettre en place le nouveau partenariat et de découvrir pourquoi certains de nos membres nous quittent après une année déjà. Il est élu à l'unanimité au poste de président de GenèveRando.
Pour information, le comité se constituant lui-même selon l'article 19 de nos statuts, la composition du nouveau comité est détaillée ici :
- Paul Everett, président, élu au comité en 2013, président en 2014
- Germaine Gusthiot, trésorière, élue au comité en 2013
- Christiane Linemann, randonnée et vice-présidence, élue au comité en 2010 et réélue en 2013
- Patrick Maurer, chef technique, élu au comité en 2013
- Margrit Gugelmann, relations publiques et évènements, élue au comité en 2011 et réélue en 2014
- Sigrid Melanchthon, communications, élue au comité en 2013
- Lucy Hebler, membre du comité, élue au comité en 2011 et réélue en 2014
- Edgard Gindrat, membre du comité, élu au comité en 2005 et réélue en 2008, 2011 et 2014
- Stephanie Portal, membre du comité, élue au comité en 2014
Christophe Schulé rappelle le nom des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2014 : Agnès Minder comme 1ère titulaire, Martine Pasche 2ème titulaire et Claude-Henri Kissling 1er suppléant. Claude Guignard comme 2ème suppléant. Ils sont élus à l'unanimité
11. Fixation de la cotisation 2015
La proposition de reconduire les mêmes cotisations soit CHF 35.- individuel et CHF 60.- pour les couples est acceptée à l'unanimité.
12. Nouveau partenariat avec le canton
Le Département Général de la Nature et du Paysage a dénoncé pour le 31 décembre 2014, la convention qui nous lie depuis 2005. Il souhaite profiter de la révision du plan directeur et du renouvellement du chef technique pour mettre en place un nouveau partenariat qui pourrait conduire à la délégation de tâches supplémentaires à notre association. Le comité soutient ce processus, mais a demandé au DGNP de poser certains éléments par écrit avant de re-

prendre les négociations, nous ne sommes donc pas en mesure de soumettre une proposition au vote de l'assemblée.

13. Propositions individuelles
Mandat au comité demandé par M. Jean-Claude Cima d'adapter de la L 1 60, article 15, alinéa 2, Christophe Schulé donne lecture de sa proposition : « La réalisation et l'entretien des chemins de randonnée pédestre inscrits au plan directeur sont assurés par l'Etat, sous réserve de ceux réalisés sur le domaine public ou privé communal et pour lesquels une convention de réalisation et d'entretien peut être signée. »
Le comité soutient à l'unanimité cette proposition.
Claude Lehmann demande quelques clarifications supplémentaires qui sont apportées par Jean-Claude Cima et Christophe Schulé. La proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

Avant d'inviter les participants à partager l'apéro à l'auberge communale, Christophe Schulé donne la parole aux invités.

Adèle Thorens, conseillère nationale et vice-présidente de Suisse Rando nous communique l'élection du nouveau président de Suisse Rando en la personne de Werner Luginbühl. Elle nous rappelle le rôle essentiel des associations cantonales sur le terrain et la disponibilité d'un soutien de la part de l'association faitière. Jean-Claude Cuennet, président de l'AFRP, se félicite des bonnes relations entre nos associations et se réjouit de collaborer avec Paul, le nouveau président. Bernard Perrin, président de Vaud-Rando montre par quelques comparaisons les similitudes et les différences entre deux sections pourtant voisines. Patrick Fouvy, représentant du canton de Genève, revient sur la volonté de mettre en place un nouveau partenariat et l'inventaire des infrastructures des chemins pédestres qui vient d'être terminés.

La parole est donnée aux membres. Monsieur Martin Ferber souhaite plus de sorties en voitures privées pour échapper aux coûts des transports publics. Agnès Minder suggère la mise en place de course une et trois étoiles le même jour au même endroit mais sur différents parcours pour aider à remplir les cars. Claude Guignard exprime son soutien inflexible aux transports publics et cette spécificité de GenèveRando. Rita Brunner revient sur la flexibilité qu'offre les voitures privées. Jean-Claude Cima et Christophe Schulé rappelle nos statuts qui nous encouragent à utiliser les transports publics. Christiane Linemann prend note des propositions et s'engage à rechercher des solutions pour la location de mini-bus. Christine Mouchet nous fait part du décès de Margrit Bühler qui était une membre fidèle de l'AGTP puis de GenèveRando. Christophe Schulé demande aux membres ayant connaissance de tels évènements de les communiquer au président. Jean-Claude Cima prend ensuite la parole pour revenir sur la carrière de Christophe Schulé au sein de GenèveRando. Ayant rejoint le comité en 2005, il a repris la présidence en 2010. Concepteur de notre site internet avec Steve Pallay, il a également développé la publicité au moyen de diaporamas dans les bus TPG, d'affiches, de stands. Il a également encouragé la création de cadeaux promotionnels à destination des membres. Pour son activité foisonnante, Jean-Claude Cima propose à l'assemblée de nommer Christophe Schulé membre d'honneur par acclamation. L'assemblée ayant procédé à cette nomination, il lui remet un cadeau de départ sous la forme de chèques Reka.

Christophe Schulé clôture l'assemblée générale à 11h35.

Rédaction du procès-verbal par Christophe Schulé, président sortant



STATUTS - GenèveRando

I. DENOMINATION

Art.1 : GenèveRando, fondée le 15 février 1973 - est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle est une section cantonale de Suisse Rando, anciennement Fédération suisse de tourisme pédestre.

II. SIEGE

Art. 2 : GenèveRando a son siège à Genève.

III. BUT

Art. 3 : GenèveRando a pour but :

- a) d'organiser des randonnées pédestres sous la forme d'excursions et de séjours;
- b) de contribuer au développement du réseau des chemins de randonnée pédestre et à son balisage;
- c) de collaborer avec l'Etat, ses services, les communes, l'office du tourisme, les sociétés de développement et les particuliers dans toute entreprise favorisant le tourisme pédestre;
- d) d'exécuter les tâches qui lui sont déléguées par l'Etat au sens de la Loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR);
- e) de collaborer à l'édition de cartes et guides utiles aux randonneurs;
- f) de prendre toute initiative et d'entreprendre toute démarche dans l'intérêt des randonneurs;
- g) de soutenir les efforts visant à protéger la nature, en particulier les lieux propres à la randonnée pédestre.

IV. MEMBRES ET COTISATIONS

Art. 4 : GenèveRando comprend des membres individuels, des membres collectifs et des membres d'honneur.

Art. 5 : La qualité de membre individuel ou de membre collectif s'acquiert par le versement de la première cotisation. La qualité de donateur ou légataire ne donne pas droit à celle de membre.

Art. 6 : L'assemblée générale nomme membre d'honneur toute personne qui a rendu des signalés services à GenèveRando. Les membres d'honneur sont exonérés du paiement des cotisations.

Art. 7 : L'assemblée générale fixe le montant des cotisations; elles sont annuelles et payables au début de l'année.

Art. 8 : Toute démission doit être remise par écrit, avant le 31 décembre, pour l'année suivante.

V. ORGANISATION

Art. 9 : Les organes de GenèveRando sont l'assemblée générale des membres individuels et des délégués des membres collectifs;

- a) le comité;
- b) les vérificateurs des comptes.

VI. ASSEMBLEE GENERALE

Art. 10 : L'assemblée générale a lieu une fois par an, en principe au printemps.

Art. 11 : Des assemblées générales extraordinaires peuvent être convoquées par le comité ou à la demande du cinquième des membres, chaque membre collectif comptant pour deux membres.

Art. 12 : La convocation se fait par avis individuel, vingt-et-un jours avant l'assemblée générale ; elle porte l'ordre du jour de la séance.

Art. 13 : L'assemblée générale :

- a. nomme le président, les membres du comité et les vérificateurs des comptes, ainsi que, le cas échéant, les membres d'honneur;
- b. se prononce sur le rapport annuel, sur les comptes et le budget ainsi que sur d'autres questions qui lui sont soumises par le comité ou par des membres;
- c. fixe le montant des cotisations.

Art. 14 : Les propositions des membres doivent être communiquées par écrit au président, au moins quinze jours avant la date fixée pour l'assemblée générale. Les propositions faites en cours d'assemblée et nécessitant une prise de position de celle-ci ne sont mises en discussion qu'avec l'accord des deux tiers des membres présents.

Art. 15 : Les votes se font à la majorité des voix représentées à l'assemblée, à main levée, à moins que le bulletin secret ne soit demandé par le cinquième des membres présents. En cas d'égalité de voix, le président les départage. Chaque membre collectif a droit à deux voix.

VII. COMITE

Art. 16 : Le comité se compose du président et d'au moins six membres. Ils sont élus pour trois ans et sont rééligibles trois fois consécutivement.

Art. 17 : Les membres du comité agissent bénévolement et ne peuvent prétendre qu'à l'indemnisation de leurs frais effectifs et de leurs frais de déplacement. D'éventuels jetons de présence ne peuvent pas excéder ceux versés pour des commissions officielles de l'Etat.

Art. 18 : Pour les activités qui excèdent le cadre usuel de la fonction, chaque membre du comité peut recevoir un dédommagement approprié.

Art. 19 : Le comité se constitue lui-même. Il peut nommer des commissions pour des études et des travaux spéciaux.

Art. 20 : Le comité assume les tâches qui incombent à l'association.

Art. 21 : L'association est valablement engagée par la signature du président ou du vice-président et d'un autre membre du comité.

Art. 22 : Les employés rémunérés de l'association ne peuvent siéger au comité qu'avec une voie consultative.

Art. 23 : Les décisions du comité se prennent à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, le président les départage.

VIII. VERIFICATEURS DES COMPTES

Art. 24 : La commission de vérification annuelle des comptes comprend deux vérificateurs, choisis hors comité, et deux suppléants. En règle générale chaque membre de la commission est nommé pour quatre ans et fonctionne comme suppléant pendant deux ans. La commission se renouvelle en principe d'un membre chaque année.

IX. FINANCES

Art. 25 : Les ressources de l'association se composent :

- a) des cotisations des membres;
- b) de subventions;
- c) de legs et dons;
- d) des taxes d'organisation;
- e) de toute autre recette éventuelle.

X. DISPOSITIONS GENERALES

Art. 26 : L'année comptable correspond à l'année civile.

Art. 27 : Les obligations de l'association ne sont garanties que par ses biens. Toute responsabilité des membres est exclue.

Art. 28 : Le comité fixe les indemnités accordées aux personnes qui assument les tâches de l'association.

XI. MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION

Art. 29 : Une assemblée générale peut voter une modification des statuts qui doit avoir été portée à l'ordre du jour. Dans ce cas les décisions sont prises à la majorité des trois quarts des voix représentées.

Art. 30 : La dissolution de l'association ne peut être décidée que par la majorité des trois quarts des membres. Si ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée générale doit être convoquée dans le délai d'un mois, la décision pourra être prise alors à la majorité des trois quarts des voix représentées.

Art. 31 : En cas de dissolution de l'association, l'assemblée se prononce, sur proposition du comité, sur l'emploi de l'actif de l'association. Celui-ci sera entièrement attribué à une institution poursuivant un but d'intérêt public analogue à celui de l'association et bénéficiant de l'exonération de l'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit.

Art. 32 : Les présents statuts ont été approuvés par l'assemblée générale du 21 avril 2012, en modification de ceux du 31 mars 2007. Ils entrent immédiatement en vigueur.

Paul Everett
président